hosberg
Bio aus Leidenschaft

hosberg-News

Juillet 2026

Chers producteurs, chères productrices,

Nous souhaitons vous informer sur les sujets suivants :

- Évolution du marché
- Race « Isabell »
- Modification de l'ordonnance sur la protection des animaux
- Soulager le stress thermique
- Vaccin IB-Multi
- Traçabilité des œufs
- Dégâts

Évolution du marché

Dans l'ensemble, le marché suisse du bio a connu une évolution globalement positive en 2025, avec une croissance de 2,8 %. Cela montre que les produits bio continuent d'être demandés. Dans le même temps, la stagnation de la part de marché à 12,3 % indique toutefois que, après plusieurs années de forte croissance, le marché se consolide à un niveau élevé. Le contexte reste donc exigeant pour le commerce spécialisé dans le bio : alors que la demande de produits crédibles, durables et de haute qualité se maintient, la pression concurrentielle, les coûts et la pression sur les marges continuent de s'accentuer. La fermeture des magasins Alnatura et les faillites de Horai ainsi que de Pico/Farmy illustrent parfaitement la pression croissante qui pèse sur le commerce spécialisé dans le bio. Des évolutions similaires sont également observables en Allemagne : Feneberg fait l'objet d'une restauration, tandis que la coopérative Migros Zurich a décidé de se retirer d'Allemagne et souhaite vendre des parts importantes de tegut à Edeka. Le retrait d'Alnatura Suisse et de tegut s'inscrit dans le cadre de la réorientation de Migros, qui se concentre de plus en plus sur son cœur de métier, à savoir les supermarchés, et se repositionne désormais en proposant des prix attractifs.

Le marché suisse des œufs a connu une évolution très dynamique en 2025. La demande a atteint un nouveau record avec une consommation intérieure totale de 1,918 milliard d'œufs, soit une hausse de 5,0 % par rapport à l'année précédente. La consommation par habitant a également augmenté de manière significative pour s'établir à 209 œufs par personne. La production nationale s'est élevée à un peu plus de 1,2 milliard d'œufs. La production suisse d'œufs bio s'est élevée à environ 225 millions d'œufs en 2025. Cela correspond à environ 19 % de la production totale d'œufs en Suisse et à une croissance de plus de 3,5 % par rapport à l'année précédente.

Les ajustements de gamme chez Migros, migrolino et Aldi, mentionnés dans nos courriers précédents, sont en grande partie achevés, et l'élevage de coqs, avec les surcoûts que l'on connaît, a été mis en place à grande échelle. La demande en œufs suisses, tous modes d'élevage confondus, continue toutefois de dépasser nettement l'offre ; c'est pourquoi nous recrutons actuellement de nouveaux producteur·rice·s. Une augmentation de la production chez vous, partenaires existants, serait bien sûr également la bienvenue.



Mais la pénurie actuelle est également à l'origine de changements au sein des modes d'élevage. C'est pourquoi notre priorité absolue est de poursuivre toute croissance de manière prudente et uniquement lorsque les débouchés commerciaux sont garantis.



Exemple illustrant l'énorme demande : un vide considérable dans le rayon des œufs
(Image: J.Reinhard)

Isabell

Après mûre réflexion et après avoir attendu d'avoir un peu plus d'expérience, nous avons finalement décidé d'adopter la race Isabell à plus grande échelle.

Jusqu'à présent, tous les éleveurs*euses et producteurs*trices qui ont travaillé ou travaillent encore avec ces animaux en sont convaincus. Cela nous a motivés à franchir le pas, même si les troupeaux d'essai ne pondent pas depuis longtemps (mise en place des poulettes fin janvier).
Cet automne, l'un de nos troupeaux de reproducteurs sera remplacé par un troupeau de souche Isabell. Les premiers poussins devraient éclore vers janvier et les poulettes seront prêtes à entrer en ponte dès la fin mai 2027. Elles seront alors disponibles pour les exploitations de ponte.

Quelques informations sur ces animaux :
La race Isabell est issue d'un croisement entre une lignée brune et une lignée blanche bien établies de Hendrix Genetics. La race Dekalb White, avec laquelle nous avons eu de bons résultats, joue un rôle important dans l'élevage.



Le plumage est majoritairement blanc, parsemé de quelques plumes grises ou noires ; certains animaux ont le cou gris ou beige.

Le poids et la morphologie se situent entre ceux des poules blanches et brunes. Dès le stade de l'élevage (y compris pour les coqs), tout s'est déroulé sans complication ; ce sont des animaux agréablement calmes, sans être envahissants. La répartition dans les poulaillers est bonne, il n'y a jamais eu de problèmes d'entassement.

Les Isabell pondent des œufs de couleur crème, et ce en grand nombre. Les chiffres jusqu'à la semaine 40 sont très bons.

Dans deux des cinq troupeaux, plus de 300 œufs ont été pondus hors nid, mais la situation s'est rapidement améliorée ; dans ces deux poulaillers, la présence d'un nombre élevé d'œufs au sol avait déjà posé problème avec les troupeaux précédents.

La planification pour 2027 approche à grands pas et nous pouvons d'ores et déjà intégrer vos souhaits concernant la race. Si vous êtes intéressés par la race Isabell, veuillez l'indiquer directement sur la fiche d'élevage. Nous déconseillons les troupeaux mixtes.

Nous ne pourrons pas satisfaire toutes les demandes dans tous les cas, car il peut y avoir des pénuries d'œufs à couver selon la période, mais nous ferons de notre mieux.

Si, contre toute attente, l'intérêt n'est pas suffisant, nous mettrons fin à cette initiative et conserverons les poules brunes.





Poule Isabell
Source: ab-ovo.de

Modification de l'ordonnance sur la protection des animaux

Le 1er février de cette année, les modifications apportées à l'ordonnance sur la protection des animaux sont entrées en vigueur. Un changement important a été introduit concernant l'élevage des poules pondeuses. En effet, l'article 66, alinéa 2bis, de la section 9 stipule désormais :

« La volaille domestique, à l'exception des poulets de chair, doit en tout temps disposer de possibilités de s'occuper adaptées. »

Le manuel de contrôle relatif à la protection des animaux pour les poules pondeuses, les poulettes et les reproducteurs précise ce qui suit à ce sujet :

«Comme matériel d'occupation, on peut utiliser des bottes de paille, des filets à foin, des pierres à picorer ou d'autres objets similaires. Ces matériaux peuvent être proposés en combinaison ou en alternance. L'objectif est d'occuper les animaux et de leur permettre d'exprimer leur comportement exploratoire et de recherche de nourriture, notamment par le picage. Chaque troupeau doit disposer d'une quantité de matériel suffisante pour que des groupes d'animaux puissent s'y occuper simultanément.»

Ces éléments d'occupation doivent être mis à disposition à plusieurs endroits dans le poulailler. Il ne suffit pas de les proposer uniquement dans le jardin d'hiver, car celui-ci n'est pas considéré comme faisant partie du poulailler au sens de la loi.

C'est apparemment pour cette raison que des irrégularités ont été constatées cette année lors des contrôles de protection animale. Afin d'éviter autant que possible ce genre de situation,



nous tenons à vous le signaler ici. De nombreuses étables proposent déjà des activités d'occupation ; si ce n'est pas le cas chez vous, veillez à y remédier.

Voici quelques exemples de la manière dont cela pourrait être mis en œuvre :



Filets à foin et pierres à picorer dans le poulailler

(Image: C.Odermatt)



Tonneau perforé pour le fourrage grossier

(Image: T. Steiner)





Un râtelier à foin fait maison (Image: R. Burgherr)

Les photos ne proviennent pas toutes de l'intérieur du poulailler ; pour respecter la nouvelle directive, il est impératif que des activités y soient également proposées.

Chez nous, vous pouvez vous procurer de nouveaux filets à foin de meilleure qualité ainsi que des pierres à picorer (voir la liste des prix dans la rubrique « Downloadbereich») ; vous pouvez également laisser libre cours à votre créativité.

Soulager le stress thermique

La première grande vague de chaleur de cette année est probablement derrière nous. Comme les autres animaux et les êtres humains, les poules souffrent de ces températures élevées. Cela se manifeste principalement par un halètement plus marqué, l'écartement des ailes et une diminution de la consommation d'aliment. Les poules ne pouvant pas transpirer, elles doivent évacuer leur excès de chaleur par la respiration et par l'évaporation de l'humidité au niveau des voies respiratoires supérieures. Lorsque cette situation se prolonge, cela leur demande beaucoup d'énergie, car leur fréquence respiratoire augmente tandis que les échanges gazeux au niveau des poumons deviennent moins efficaces.

La mesure la plus importante pour aider les animaux consiste à veiller à ce qu'ils disposent en permanence d'une eau fraîche et propre. Il convient également de régler, dans la mesure du possible, le système de ventilation afin qu'un léger courant d'air produise un effet rafraîchissant. Si nécessaire, des ventilateurs supplémentaires peuvent être installés dans le bâtiment. Il est toutefois important de réduire les courants d'air pendant les heures plus fraîches de la nuit afin de prévenir certaines maladies, notamment les inflammations de l'oviducte.



L'administration de vitamine C peut également contribuer à soulager les animaux. Un bon apport en vitamine C aide l'organisme à neutraliser les substances susceptibles d'endommager les cellules, telles que les radicaux libres, et limite ainsi le stress oxydatif. Cet apport est particulièrement bénéfique lors des périodes de fortes chaleurs. Après une rupture temporaire de stock, nous disposons à nouveau de boîtes de 1 kg de vitamine C, qui peuvent être commandées. Certains moulins en proposent également dans leur assortiment. La vitamine C pure se conserve longtemps et peut donc être achetée à l'avance sans problème.

Une autre mesure simple consiste à tirer parti du refroidissement par évaporation. Il est par exemple possible d'asperger le toit du bâtiment. En s'évaporant, l'eau absorbe une partie de la chaleur de l'air, ce qui permet d'abaisser la température du poulailler de quelques degrés. L'utilisation d'un feutre ou d'une toile retenant l'eau permet de maintenir l'humidité plus longtemps sur le toit et de réduire la consommation d'eau. Cette mesure est particulièrement efficace lorsque la toiture est peu isolée, notamment au niveau du jardin d'hiver, mais elle reste également bénéfique dans les bâtiments mieux isolés.

À plus long terme, il peut être intéressant d'envisager l'installation d'un système de refroidissement par brumisation dans le poulailler. Ce procédé repose également sur le principe du refroidissement par évaporation : de l'eau est pulvérisée sous haute pression sous forme de très fines gouttelettes dans le flux d'air. La quantité d'eau est suffisamment faible pour qu'elle s'évapore avant d'atteindre le sol, ce qui permet de conserver une litière sèche. Ces installations représentent un certain investissement, mais les étés ne semblent pas devenir plus frais à l'avenir. Elles présentent en outre un avantage supplémentaire : elles réduisent la quantité de poussière en suspension dans l'air, une partie de celle-ci étant captée par les fines gouttelettes d'eau. Elles peuvent également être utilisées avant le lavage du bâtiment afin d'humidifier les surfaces et de faciliter le nettoyage.

Il est donc judicieux d'investir dans des mesures destinées à atténuer les effets des fortes chaleurs, afin de préserver le bon développement des animaux, leur santé et leur bien-être.

Vaccin IB-Multi

Nous vous avions informés dans un courrier précédent que la production du vaccin IB-Multi serait arrêtée au plus tard fin 2027.

Les cabinets vétérinaires spécialisés dans la volaille ont désormais reçu l'assurance que le vaccin sera disponible jusqu'à fin 2027 et qu'il n'est donc pas nécessaire de constituer des stocks. Si vous vaccinez vos animaux lors de leur mise en poulailler, cela restera donc certainement possible jusqu'à la fin de l'année prochaine.

Si vous n'utilisez que l'IB-Multi, il peut toutefois être judicieux d'envisager dès maintenant le passage à la vaccination par l'eau de boisson. Dans le cadre des rotations prolongées, la protection vaccinale peut être maintenue jusqu'à la fin de la durée de vie grâce à des rappels réguliers. La protection offerte par la vaccination par injection lors de la mise en poulailler ne se maintient pas pendant toute la durée de la rotation.

Traçabilité des œufs

Sur le site web de GalloSuisse, il est possible de retracer la provenance des œufs grâce au code du producteur :
https://www.gallosuisse.ch/code



Jusqu'à présent, la plupart des exploitations bio en étaient exclues, car on renvoyait auparavant à la possibilité de rechercher le numéro d'exploitation dans Easycert.

Grâce au contrat mis à jour, nous disposons désormais de la base nécessaire pour transmettre ces informations de manière regroupée à GalloSuisse, afin qu'elles soient accessibles sur le site Internet.

Nous avons mis cela en œuvre et vos informations seront intégrées au site. Nous faisons ainsi un pas de plus vers une plus grande transparence dans le secteur des œufs. Les informations correspondent à celles figurant sur notre site Internet, mais sans images : hosberg.ch/partners

Dégâts

Malheureusement, il arrive de temps à autre que des dégâts soient causés aux bâtiments lors de la collecte des œufs. Les chauffeurs sont tenus de les documentés et de nous les signaler. Certains incidents passent toutefois inaperçus.

Si vous constatez quelque chose, nous vous serions reconnaissants de nous le signaler dès que possible et de le documenter à l'aide de photos. Plus vite nous en serons informés, plus le traitement auprès de l'assurance sera simple.

Nous espérons qu'il n'y aura pas d'incident et vous remercions pour vos efforts.

Nous vous souhaitons de garder la tête froide et de passer un excellent été.

Votre service de conseil ***hosberg***

